

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2026

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°
2464)

Adopté

N° CL414

AMENDEMENT

présenté par
M. Pauget, rapporteur et M. Marion, rapporteur

ARTICLE 3

I. – À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de l'infraction »

les mots :

« d'infractions ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.